

Remplir son bilan pédagogique et financier - Présentiel^{0202P}

Réaliser un bilan pédagogique et financier de son activité est obligatoire pour les organismes de formation. Vous prendrez connaissance des caractéristiques relatives à cette déclaration et serez en mesure de la compléter en respectant le cadre juridique.

Objectif général

Etre en mesure de réaliser un bilan pédagogique et financier

Public concerné

Prestataires de formation et tous professionnels de la formation de la région Auvergne-Rhône-Alpes devant remplir un bilan pédagogique et financier

Prérequis

Aucun

Objectifs pédagogiques

Comprendre le sens du bilan pédagogique et financier et la signification des rubriques

Maîtriser les étapes de la rédaction du bilan

Méthodes et moyens pédagogiques

Examen de chaque ligne du bilan pédagogique et financier en lien avec le plan comptable général et le plan comptable adapté aux organismes de formation.

Rappel des informations du bilan en lien avec les obligations administratives et financières des organismes de formation.

Exposés et échanges avec les participants.

Programme

Pourquoi l'obligation de transmettre un bilan pédagogique et financier ?

Examen de chaque partie du formulaire CERFA concernant :

- L'identification de l'organisme de formation
- Les produits de l'organisme
- Les charges de l'organisme
- Les informations pédagogiques

Intervenant(s)

Béatrice DOUTRIAUX, formatrice, juriste en droit de la formation professionnelle, enseignante au CNAM (agrément en cours pour 2022)

Méthodes et modalités d'évaluation

Questionnaire de positionnement en amont de la formation

Questionnaire de satisfaction

Après la formation, les stagiaires ont la possibilité d'obtenir les informations adaptées à leur propre situation auprès de la formatrice jusqu'à la date fixée par l'Etat pour déposer le bilan pédagogique et financier

Modalités d'accessibilité

Si votre situation nécessite des aménagements particuliers, merci de nous contacter

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Effectif

De 8 à 16 Personnes

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : 125.00 € Net de taxe

Intra (Par Jour) : Nous consulter



Contactez-nous !

Cellule Professionnalisation

Tél. : 0426735614

Mail : pro@via-competences.fr